



MAIRIE D'ORGERUS  
78910

## *Compte rendu du Conseil Municipal d'Orgerus Séance du 10 avril 2013 – 20 heures 30*

**Etaient présents :**

M Yves COTTEREAU - Mme Claude EBELIN - M Jean-François  
MUCHERIE – Mme Françoise MAINA – Adjoint.  
M Claude MURET — Mme Maria-José BACOU – M Philippe THOMAS –  
M Emmanuel CLAUDEL – M Philippe DORLEANS – M. Gérard  
AMBLLOT – M Bernard BOUYER – Mme Florence BIHOREAU –  
M Bruno BLIN

**Etaient absents :**

Mme Carole CUENIN qui a donné procuration à Mme Claude EBELIN  
Mme Carmen PAROT qui a donné procuration à M Yves COTTEREAU  
M Jean-Luc DAMBRINE qui a donné procuration à Mme Maria-José  
BACOU  
M Jean-Pierre BELLEI qui a donné procuration à M Gérard AMBLOT

---

Le maire ouvre la séance en nommant Madame Françoise MAINA, secrétaire de séance. Il laisse la parole aux membres du conseil ayant participé à des réunions extérieures et aux vice-présidents de commission.

CCAS :

La réunion du vote du budget est fixée au 11 avril.  
Des critiques injustifiées ont été émises envers le CCAS, c'est pourquoi il est nécessaire de préciser que de nombreuses personnes bénéficient d'aides. Tenues par un devoir de confidentialité les membres du CCAS ne peuvent divulgués le nom de personnes concernés. Pour exemple tout a été mis en œuvre pour qu'une personne puisse avoir rapidement un logement social rue du stade. A ce jour cette personne ne souhaite plus déménager cependant le CCAS en lien avec la Commune a fait tout ce qu'il était possible de faire.

TRANSPORTS :

Réunion du Comité inter-gares ce jour. Un compte rendu sera envoyé.  
De nombreux retards ont été causés par les conditions météo exceptionnelles. Le plus gros des travaux de l'abri destiné aux voyageurs devrait être terminé vendredi 12 avril.  
En raison de travaux concernant l'entretien des voix sur la ligne Montparnasse/Dreux des trains sont supprimés la nuit et la correspondance est assurée par des bus

Sécurité routière : rien à préciser

FÊTE ET CÉRÉMONIE

Réunion prochaine pour définir l'emplacement des forains et l'organisation de la fête de la Pentecôte.

#### COMMUNICATION :

Le Petit Echo d'Orgerus pour le mois d'avril est en cours de finalisation.  
Une réunion est prévue à la fin du mois d'avril pour le PEO du mois de mai.

#### SPORTS ET LOISIRS :

La commission sports et loisirs s'est réunie afin de décider des subventions 2013 aux associations.

Deux nouvelles associations sont en cours de création.

La CCPH a mis en place des critères d'attribution des subventions et vient de les voter.

#### SCOLAIRE :

La commission scolaire prépare activement la réforme des rythmes scolaires et a décidé d'informer et de discuter avec les différents acteurs de cette réforme.

Orgerus fait partie de la communauté de communes du pays Houdannais dont la majorité des Maires a voté pour le report de la mise en œuvre de cette réforme en septembre 2014 et le choix du samedi matin comme journée travaillée pour des raisons de budget, d'organisation des activités périscolaires du mercredi déjà en place et d'organisation du transport vers les centres de loisirs.

La dérogation pour septembre 2014 a été acceptée par le directeur Académique.

Nous avons rencontré les délégués de parents d'élèves pour leur expliquer ces 2 contraintes du contexte territorial.

Les délégués de parents d'élèves ont organisé un sondage auprès des parents d'élèves pour le choix de cette matinée travaillée: le résultat est en attente.

les enseignantes ont été reçues le 5 avril elles ont proposé un emploi du temps pour la semaine.

La majorité des enseignantes a voté pour travailler le mercredi matin.

Plusieurs contraintes à ce choix, qui varient suivant que le mercredi matin ou le samedi matin sera choisi. Les contraintes les plus importantes sont, le budget attribué à cette réforme, les locaux disponibles pour accueillir les enfants en temps périscolaire et au centre de loisirs, le personnel communal d'encadrement qu'il faudra recruter, les animateurs d'activités culturelles ou sportives avec qui il faudra contracter etc...

Le personnel communal scolaire et les associations seront reçus pour les informer des décisions qui seront prises pour la nouvelle composition de la semaine scolaire.

Caisse des écoles : le budget sera présenté jeudi 11 avril et soumis au vote des membres du bureau.

#### CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR :

Une réunion a eu lieu 6 avril dernier

Un des projets retenus par le CMJ était d'interroger des anciens élèves de l'école d'Orgerus pour savoir comment ils avaient vécu leur enfance et ainsi écrire de petits articles dans le PEO.

9 Orgerussiens ont accepté de jouer le jeu. Ces rencontres ont été très enrichissantes et très animées!

Echanges entre les Anciens élèves et les plus jeunes mais aussi échanges de souvenirs entre les adultes et commentaires sur les photographies apportées....  
Merci infiniment à tous ceux qui ont participé!

#### BATIMENTS :

Travaux courants.

Des travaux de réfection vont avoir lieu pour le parquet de la salle polyvalente, la réfection du logement au-dessus des ateliers.

Une précision tient à être faite : le chauffage et donc l'eau chaude ne fonctionne plus au stade, la CCPH qui a à sa charge le stade gère le dossier.

#### SIERO :

Le conseil syndical se réunira le jeudi 11 avril à 20h.

#### PERSONNEL :

Un nouveau gardien a été recruté en remplacement de la gardienne de la salle polyvalente.

#### ENVIRONNEMENT :

##### SIDOMPE :

- une réunion du Comité Syndical s'est tenue le 20 mars, le quorum n'ayant pas été atteint la séance a été reportée au 27 mars, pour la présentation du budget primitif 2013, les points suivants ont été relevés :

- tarifs et tonnages inchangés depuis 2003

- discussions sur la justification du niveau d'indemnité de conseil accordée au receveur du SIDOMPE

- invitation des élèves du primaire et du collège pour la visite du centre de tri (transport gratuit).

##### SIEED :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur François Arlot en date du 21 février 2013, Président du SIEED et précise que la phrase « les représentants d'Orgerus ont voté contre l'adoption du budget primitif 2013 afin de marquer leur désaccord quant à la présentation succincte et trop tardive du budget qui engage des montants très importants » est retiré du précédent compte rendu.

- une réunion s'est tenue le 18 mars pour la présentation du budget primitif 2013

- Le comité syndical s'est réuni le 8 avril pour le vote du budget primitif : le quorum n'ayant pas été atteint, la prochaine réunion aura lieu le Lundi 15 avril 2013 à 18h30.

##### SPANC :

Les réunions du Comité de pilotage ont eu lieu les 5 mars et 4 avril. Quelques piquetages ont commencé à Orgerus pour les cas les plus urgents, les 21 mars et 5 avril.

La Journée de l'Environnement aura lieu le samedi 8 juin de 10h à 13h et des classes de l'école de Tacoignières viendront se joindre à nous. ATENA : le 8 mai correspond à leur journée de sortie pour le baguage, ne pourront donc venir ; Behoust ne pourra participer cette année en raison de leur kermesse le même jour, le SIEED à ce jour n'a pas rendu de réponse.

#### VOIRIE :

Les agents de la voirie continuent à reboucher les trous dans la chaussée et ce à cause des intempéries.

La canalisation qui a été bouchée rue de Béconcelle lors des travaux de réfection de la bande roulante et qui provoque une inondation de la chaussée est en cours de résolution.

Les sacs de déchets verts ont été distribués et il en reste quelques-uns à disposition en mairie.

Les allées du cimetière sont actuellement rechargées en gravillon.

La clôture qui se situe le long du rû a été changée et il reste à la finaliser.

L'élagage des tilleuls Vallée Jean Leloup a été effectué ainsi que les lauriers au tennis.

Le long du chemin menant au collège de grands arbres qui se situent à l'intérieur de l'enceinte auraient besoin d'être élagués, pour cela le Conseil Général des Yvelines sera contacté.

Une tranchée a été réalisée chez un particulier pour l'enfouissement de sa ligne téléphonique. En effet lors des travaux d'enfouissement des réseaux effectués par un prestataire pour la commune, une erreur de branchement a été constatée et la commune s'était engagée à réparer le préjudice.

#### URBANISME:

En concertation avec le CMJ un parcours pour les jeunes va être tracé dans le petit bois. L'intervention, suivant les conditions météorologiques, devrait se faire dans les quinze prochains jours.

#### FINANCES :

Un point est fait sur le budget de la CCPH :

Fonctionnement : 9 800 000 €

Les charges de personnel représentent 11% du budget ce qui est très faible. Les charges ont augmenté de par le fait que de nouvelles communes ont intégré la CCPH, de par la création de crèches et micro-crèches ainsi que par la création de la Passerelle à Houdan.

Investissement : 5 000 000€

2 200 000€ proviennent d'un report d'investissement de 2012 et une piste cyclable entre Houdan et Havelu va être réalisée.

Des décisions ont été prises afin de diminuer les dépenses de fonctionnement. Par exemple, la CCPH a décidé de réduire de 5 € le budget attribué par élève : 50 € au lieu de 55 € par an. La fiscalité a été augmentée de 1 point.

Courant septembre les compétences du SIVOM pourraient être reprises par la CCPH : Piscine – Transports scolaires – Bâtiments liés au collège – Gymnase (souplesse, horaires, tarifs). Cependant pour que les compétences puissent être transférées à la CCPH il faudrait que le SIVOM ait le même territoire que la CCPH, ce qui n'est pas le cas.

Délibérations :

#### **Compte administratif 2012**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif 2012 et les décisions modificatives 2012

Vu la présentation du compte de gestion du receveur de Longnes de l'année 2012,

Lui donne acte de la présentation du compte administratif 2012 lequel peut se résumer ainsi :

Total des dépenses de fonctionnement :	1 119 053,03 €
Total des recettes de fonctionnement :	1 444 461,97 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2012	325 408,94 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2011	577 414,28 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	902 823,22 €
Total des dépenses d'investissement :	424 239,93 €
Total des recettes d'investissement :	520 522,32 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2012	96 282,39 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2011	173 645,01 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE	269 927,40 €

Le maire quitte la salle,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité le compte administratif 2012, identique au compte de gestion du receveur de Longnes,

### **Affectation du résultat 2012**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le compte de gestion et le compte administratif 2012,

Statuant sur l'affectation du résultat,

Constatant que le compte administratif 2012, présente :

En section de fonctionnement :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de 902 823,22 €

En section d'investissement :

- Un excédent d'investissement cumulé de 269 927,40 €

Le conseil municipal, décide à l'unanimité:

- **Aucune affectation est à prévoir du fait de l'excédent cumulé de 1 172 750,62 €**

### **BUDGET PRIMITIF 2013**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

L'adjoint au Maire, délégué aux finances communales, présente le budget primitif 2013, qui peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement :

Dépenses	2 277 210,22 €
Recettes	2 277 210,22 €

#### Section investissement :

Dépenses	4 713 250,00 €
Recettes	4 713 250,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **vote à la majorité le budget primitif 2013** de la commune d'ORGERUS, trois voix contre (*Claude Muret, Jean-Pierre Bellei, Gérard Amblot*)

## **Budget Primitif 2013 – Vote des taux**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu l'adhésion de la commune d'Orgerus à la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH) depuis le 31 décembre 2009,  
Considérant que cette communauté de communes opte pour la fiscalité directe suivante :

- ✓ CFE (Ex Taxe Professionnelle Unique - TPU)
  - ✓ Taxe additionnelle pour la Taxe d'habitation, la Taxe foncière bâtie et non bâtie,
- Vu la présentation du budget primitif 2013,  
Vu les prévisions d'investissements,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Décide** une augmentation des trois taxes de 1 % soit  
Taxe d'habitation 6.76 à 6.83 %  
Taxe foncière 10.36 à 10.46%  
Taxe foncière non bâti 43.36 à 43.79 %

**Dit** que l'état 1259 sera annexé au budget primitif 2013

## **Subventions CCAS & Caisse des écoles et associations**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
L'adjoint au maire, délégué aux finances communales, propose de verser des subventions pour l'année 2013 aux budgets annexes suivants :

- CCAS : 17 000 €
- Caisse des écoles : 4 800 €

Ainsi qu'à diverses associations dont le détail est annexé au Budget primitif 2013 page 29

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Accepte** les propositions
- **Dit** que les crédits sont prévus au BP 2013 – Articles 657361, 657362 & 6574

Questions diverses : Néant

Le Maire lève la séance à 22 h40  
A Orgerus, le 10 avril 2014,  
Le Maire, M Bernard LE GOAZIOU